



Yoonseux Architectes

9, rue Emile Durkheim | F-75013 Paris

Tél.: +33 / (0)95.44.40.43.6 | Fax: +33 (0)95.94.40.43.6

E-Mail: contact@yoonseux.com | Internet: www.yoonseux.com

©Alexandra Mocanu



Le projet du Bassin Ecole Atlas a consisté à creuser, dans un volume existant, de nouvelles fonctionnalités pour un équipement sportif, à qualifier les locaux en faisant entrer la lumière naturelle, à créer de nouveaux espaces en compactant sous le bassin l'ensemble des équipements techniques, à hiérarchiser les parcours et les accès du public.

Les accès extérieurs ont délibérément été laissés en l'état, les façades étant simplement remaniées, laissant transparaitre au dehors les nouveaux aménagements de l'équipement sportif. Compte tenu de l'exiguïté des locaux, de l'absence de vue, un parti pris architectural radical fondé sur le matériau mis en œuvre a été développé de manière à recréer un imaginaire propre au projet.

Le choix de la résine acrylique comme « mono-matière » a permis de créer une poésie propre au Bassin Ecole dans sa dimension visuelle, sensible, tactile, dans le rapport immédiat entre le corps et la matière. Comme un appareil de tactilité, le corps est entièrement sollicité dans une expérience sensorielle avec les différents états de surface du matériau.

L'homogénéité plastique des espaces, la simplification et la réduction des formes géométriques, les découpes franches dans le gros œuvre, le traitement des entrées de lumière naturelle et des sources d'éclairage artificiel confèrent de l'unité au projet. Le blanc poudreux de la résine acrylique est décliné sur les parois, les sols, les plafonds, la façade extérieure, le cloisonnement et le mobilier. La malléabilité et la souplesse du matériau a permis d'utiliser la résine acrylique dans toutes ses possibilités : assemblée, tordue, gonflée, boursoufflée, soudée, poncée, brûlée, imprimée. La résine acrylique a été utilisée comme une solution technique à la destination extrêmement contraignante des locaux (contact avec la matière, hygrométrie, étanchéité).

Les volumes ainsi créés et pour ainsi dire évidés de la masse de béton existante ont été imaginés depuis le hall en déployant verticalement une descente au bassin, scénarisée comme un glissement le long des parois lisses de l'escalier. La lumière rasante et filtrée est ainsi amenée au plus profond de l'espace jusqu'au niveau de la paroi couleur chair qui marque l'entrée dans la zone de déchaussage. Ici nulle entrave, touniquet ou portillon, l'espace est articulé depuis le hall autour de la colonne de circulation verticale, dans un parcours fluide pour que rien ne gêne l'avancée vers le bassin. La zone de déchaussage est pourvue d'un très grand miroir pour dilater l'espace. Le miroir est atténué en teinte au moyen d'un filtre afin que l'image restituée au visiteur soit adoucie.

Les fonctions vestiaires, sanitaires sont réparties le long du parcours „pieds mouillés“ jusqu'à l'entrée de la zone de douche. A ce niveau, le bassin est deviné et suggéré dans une fente verticale qui laisse entrevoir le prolongement des lignes d'éclairage. La zone de douche, le pédiluve, le bureau du Maître Nageur sont intégrés dans un volume unique et continu avec le bassin.



Toutes les fonctions sont ainsi résolues en un volume compact dans le prolongement du Bassin Ecole, simplement séparé de celui-ci par une feuille de verre et un paravent au droit du pédiluve. La zone de douche en regard du bassin, le bassin en regard de la zone de douche, l'ensemble visible depuis le bureau du Maître Nageur permet à un agent unique de surveiller le volume. Les douches aux parois polies, ouvertes, et, par contraste, cadrées par les parois boursouflées et le plafond suspendu fonctionnent comme la cage de scène de l'espace du Bassin Ecole.

Depuis le bassin et les plages, une attention particulière a été portée à la conception d'espaces visuellement agrandis sur la zone de douche, sur la rampe d'accès extérieur. Afin de limiter la réverbération du son, le volume du bassin a été travaillé comme une chambre anéchoïque par la mise en œuvre de quilles acoustiques en mousse de mélamine. Les parois latérales en résine acrylique ont également été perforées et doublées de mousse de mélamine. L'objectif étant de créer les conditions dites de « champ libre » (afin que le son se propage avec un minimum de réflexion). L'éclairage a été intercalé, en partie supérieure des quilles acoustiques, afin de diffuser la lumière sans que les sources n'éblouissent. Les alignements de luminaires créent des perspectives qui se prolongent dans la feuille de verre devant les douches, se fragmentent comme des lignes d'eau à la surface du bassin. Les quilles suspendues permettent de profiter de la hauteur maximale sous dalle et de tendre un vélum simplement fendu par les portiques de béton laissés à l'état brut.

La résine acrylique prend, dans l'espace du bassin, une connotation plus ludique avec des boursouflures sous les pieds dans la zone de douche, sous les fesses dans l'espace d'assise. Ces reliefs antidérapants évitent de transformer les espaces ouverts en zone de glissade. La signalétique singulière, ludique et pédagogique est directement incorporée aux parois de résine acrylique (procédé de sublimation). Les pictogrammes créent une sous-échelle de lecture de l'espace en animant les parois blanches du bassin et des douches. En continuité des quilles suspendues, les parois latérales se gonflent, se renflent, ombrent légèrement la paroi acrylique dans un maillage de boutons non éclos.

L'attention portée aux moindres détails, aux assemblages crée des conditions de perception de la matière, de lumière et d'ambiance apaisante pour la réception des différents publics.

